



Bulletin mensuel des observations des expulsions menées par Human Rights Observers à Calais, Pas-de-Calais - mai 2021

Depuis 2017, le projet HRO a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violations des droits humains des personnes en situation d'exil à la frontière Franco-britannique*.

Chiffres concernant les expulsions quotidiennes des lieux de vie informels :

	Au moins 93 expulsions de lieux de vie informels.		Au moins 346 tentes et 168 bâches saisies.
	Au moins 12 arrestations lors des expulsions.		Au moins 194 mineur.e.s isolé.e.s rencontré.e.s**.
	Au moins 34 sacs à dos et sacs plastiques saisis.		Au moins 47 duvets et 64 couvertures saisis.
	Au moins 8 vélos ont été saisis.		Des vêtements ont été saisis au moins 19 fois.
	Au moins un téléphone et une batterie externes ont été saisis.		D'autres objets ont été saisis tels que : un générateur électrique, un gilet de sauvetage, une pompe, une grande quantité de nourriture, des produits d'hygiène.

Dans le cadre de la politique « d'évitement des points de fixation », ces opérations de harcèlement consistent à forcer les personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 11h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placement en rétention administrative alors illégaux.

HRO a enregistré une augmentation des opérations de démantèlement depuis le 10 juillet, parallèlement à la nomination de Gérard Darmanin au poste de ministre de l'Intérieur.



Des personnes exilées ont été coursées par plusieurs officiers à 2 reprises. Des personnes exilées ont été encerclées par des officiers sans que les traducteurs présents ne leur aient expliqué la situation à 2 reprises. Une personne exilée a été agressivement palpée par des officiers au moins une fois. Des habitants de lieux de vie ont été empêchés de récupérer leurs effets personnels au moins une fois - l'officier présent a explicitement dit "Non le monsieur n'a pas le droit de prendre sa tente".

Harcèlement des observateur.trice.s HRO lors de l'observation :



22 tentatives d'intimidation :

Les observateur.trice.s HRO ont subi des moqueries au moins une fois (« les enfants malpolies comme ça je leur mettrais une bonne paire de claques et au lit ») ; les observateur.trice.s ont subi des contrôles d'identité arbitraires 8 fois ; les pièces d'identité des observateur.trice.s ont été prises en photo par des représentants des forces de l'ordre au moins 1 fois ; les observateur.trice.s ont été photographié.e.s et/ ou filmé.e.s par des agents des forces de l'ordre avec leur téléphone professionnel et/ou personnel 21 fois ; le travail des observateur.trice.s a été empêché 28 fois à cause de la mise en place d'un périmètre excessivement large ; les observateur.trice.s ont été escorté.e.s au moins 26 fois ; les observateur.trice.s ont été arbitrairement bloqué.e.s par des périmètres de sécurité tandis que d'autres passant.e.s pouvaient passer au moins 1 fois.

* Nos données se basent sur nos observations et ne sont donc pas exhaustives.

** Nombre de MIE auto-déclaré.e.s rencontré.e.s par les associations (non mandatées par le département) au mois de mai 2021 alors qu'ils étaient en situation de rue. Ce nombre est une sous-représentation du nombre d'enfants en situation de rue car les actions d'allez-vers ne se produisent pas quotidiennement sur tous les lieux de vie par ces acteurs; certains enfants ne communiquent pas avec les associatifs; d'autres accèdent directement à la mise à l'abri via l'association mandatée et ne sont donc pas intégrés à ce chiffre. Un constat demeure: les opérations de démantèlement répétées sont sources de fragilisation accrue voire de disparition de ces enfants, filles et garçons, et donc de risques majorés de traite et d'exploitation.